

Former les maçons pour lutter contre le travail au noir



Diminuer le nombre de maçons et de manœuvres non déclarés et sans qualifications. Tel est le but de la National Empowerment Foundation (NEF). Dans cette optique, la NEF prépare un programme de formation au métier de la maçonnerie destiné aux personnes de plus de 18 ans. 100 places sont disponibles, à ce jour, une cinquantaine de candidats ont rendu leur formulaire d'inscription. « La première promotion débutera la formation le 6 septembre prochain. Les cours seront dispensés sur six mois. Nous préparons aussi des cours destinés à 100 skippers », souligne Robert Desvaux, président de la NEF.

Les élèves maçons seront des apprentis, c'est-à-dire qu'ils alterneront des leçons théoriques et pratiques au centre de formation du Mauritius Institute of Training and Development (MITD) de Beau-Bassin avec la formation en entreprise. En fin de formation, les

candidats seront évalués et ils recevront un certificat. Ce diplôme est en cours d'approbation par la Mauritius Qualifications Authority (MQA). Il sera ensuite possible d'intégrer le deuxième niveau qui sera plus spécialisé, dans le posage de carrelage par exemple.

Les apprentis recevront un salaire de Rs 6 000 mensuel. « Ils s'engageront moralement à compléter leur formation », précise Robert Desvaux qui rajoute que « les formateurs sont des professionnels expérimentés, certains sont des employés de la cimenterie Lafarge qui est notre partenaire dans ce projet ».

La NEF cherche encore des entreprises pour accueillir les apprentis. Il s'agit de grandes compagnies et de Petites et Moyennes Entreprises (PME) du secteur de la construction. Le budget alloué à ce programme est de Rs 800 000.

Patrice Donzelot